

Quelles avancées dans le champ des maladies de la vision ?

D'immenses progrès ont été réalisés ces dernières années en ophtalmologie, avec notamment l'émergence de nouvelles thérapeutiques (thérapie génique, biothérapie, rétine artificielle). L'espoir est de voir reculer enfin la cécité, qui touche 36 millions de personnes dans le monde.

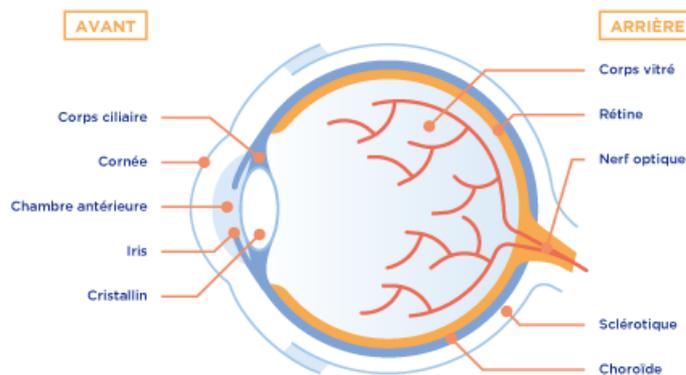
LES MALADIES DE LA VISION

Les maladies de la vision affectent de nombreux aspects de la vue :

- acuité,
- champ visuel,
- perception des couleurs,
- perception des contrastes...

On distingue les maladies de la partie antérieure de l'œil - opacification du cristallin (cataracte) - des maladies de la partie postérieure de l'œil : atteinte de la rétine (DMLA, rétinopathie pigmentaire, rétinopathie diabétique, rétinoblastome...), maladies du nerf optique (génétiques, toxiques et surtout glaucomes).

Source : Santé 2030



Chiffres

81 %

des aveugles ou déficients visuels modérés ou sévères dans le monde sont âgés de 50 ans et plus.

1,5

En France, 1,5 million de personnes souffrent d'une déficience visuelle, dont 235 000 sont aveugles et 1,2 million de malvoyants.

Contexte

● Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 253 millions de personnes présentent une déficience visuelle. 36 millions d'entre elles sont aveugles.

En France, 1,5 million de personnes souffrent d'une déficience visuelle, dont 235 000 sont aveugles et 1,2 million de malvoyants.

● Un doublement du nombre de déficients visuels serait à prévoir d'ici 2030, un triplement d'ici 2050 en raison du vieillissement de la population.

● Lorsqu'on parle de la vision, on distingue les maladies

- o de la partie antérieure de l'œil : opacification du cristallin (cataracte) et atteintes de la surface oculaire ;

o de la partie postérieure de l'œil : atteinte de la rétine (dégénérescence maculaire liée à l'âge, rétinopathie pigmentaire, rétinopathie diabétique, rétinoblastome...), maladies du nerf optique (génétiques, toxiques et surtout glaucomes).

● La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) est la première cause de cécité chez les personnes âgées et la cataracte non opérée la première cause de cécité dans les pays en développement.

● La DMLA prend plusieurs formes.

Elle débute par une phase précoce, sans dégénérescence et le plus souvent sans signes cliniques, appelée maculopathie liée à l'âge ou encore DMLA sèche précoce.

Cette dernière évolue ensuite en formes dégénératives tardives : l'une est dite sèche ou atrophique et l'autre humide.

Depuis une dizaine d'années, la forme humide, qui évolue le plus rapidement, bénéficie d'un traitement efficace consistant en des injections de médicaments de biothérapies directement dans l'œil par voie intra-vitréenne.

Il n'y a pas de traitement pour la forme sèche, d'évolution plus lente mais inéluctable.

● Le glaucome est la seconde cause de cécité dans les pays développés.

Cette maladie de l'œil est responsable de lésions du nerf optique. Elle est le plus souvent due à une élévation de la pression interne de l'œil.

Le glaucome touche entre 1 et 2 % de la population de plus de 40 ans et environ 10 % après 70 ans.

● La rétinopathie diabétique demeure également une cause majeure de cécité chez les plus de 50 ans. Pourtant, la majorité des cas pourraient être évités si la maladie était dépistée à temps.

I Enjeux

● Diagnostiquer les maladies de la vision au stade précoce et les traiter avant une perte de vision.

Environ 800 000 personnes sont soignées pour un glaucome mais 400 000 à 500 000 autres présenteraient la maladie sans le savoir ; 25 à 30 % des diabétiques sont atteints de rétinopathie du diabétique et le dépistage demeure insuffisant ; 25 à 30 % des plus de 75 ans sont concernés par la DMLA.

● Poursuivre une recherche foisonnante :

o les techniques d'optogénétique permettent de rendre sensible à la lumière des cellules de la rétine qui habituellement ne le sont pas ;

o des implants permettent d'injecter – pour l'instant dans une toute petite région de la rétine – des informations visuelles captées par des caméras et mises en forme de façon à être intelligibles par le système nerveux.

● Développer les thérapies visant à réimplanter ou greffer les cellules qui ont dégénéré.

L'Institut de la vision, à Paris, cherche par exemple à développer des minirétines en utilisant les cellules souches pluripotentes induites humaines (iPS), qui pourraient être implantées dans l'œil.

● Assurer l'accès aux soins aux personnes qui en ont besoin.

I Nos Actions

● Les entreprises du médicament sont très actives sur le secteur de l'ophtalmologie avec 163 essais de promotion industrielle en cours en 2018, selon la base Innovation du Leem.

● Une première thérapie génique pour une dégénérescence congénitale de la rétine (l'amaurose de Leber), a reçu une autorisation de mise sur le marché aux Etats-Unis en 2019.

